

NOTES ET COMMENTAIRES

Nous publions dans des conditions difficiles, par suite du démantèlement de l'atelier de notre imprimeur. On voudra donc bien être indulgent si nous ne donnons pas, dans ce numéro, autant de matière à lire que nous le vaudrions.

Le gouvernement français vient de décorer de la Légion d'Honneur notre archiviste provincial M. P.-G. Roy. C'est un honneur bien mérité par les travaux d'étude du récipiendaire, qui voudra bien accepter nos plus sincères félicitations.

Comme le "Bulletin de la Ferme" l'a annoncé au mois d'août, la cérémonie de la collation des diplômes aux lauréats du Mérite Agricole aura lieu cette année au Parlement. Le gouvernement se propose de lui donner le plus d'éclat possible. C'est mercredi, le 25 janvier, à 10 h. a. m., que les vainqueurs, dans cette lutte pacifique mais glorieuse, seront couronnés.

Son Excellence le lieutenant-gouverneur, l'honorable L.-A. Taschereau, l'honorable M. Caron et leurs collègues prendront part à la fête. Plusieurs discours seront prononcés.

Dans l'après-midi un dîner sera offert aux lauréats au café du Parlement. Ce sera une brillante fête sociale, à laquelle prendront part bon nombre de cultivateurs de tous les comtés de la Province.

Les inspecteurs d'écoles ont tenu un congrès à Québec. On y a élaboré une nouvelle orientation de l'éducation dans les écoles rurales et préconisé la création d'une section agricole dans les écoles complémentaires de garçons. C'est une excellente idée. Si nous voulons garder les jeunes sur la ferme, il importe de leur inculquer l'amour de la terre et la fierté de la profession d'agriculteur. C'est au maître d'école à préparer l'enfant pour la carrière qui sera sienne. Et la meilleure méthode pour créer une mentalité agricole, c'est d'atteindre les intelligences au moment où elles sont le plus ouvertes, le plus aptes à être formées et instruites, c'est-à-dire durant la période initiale de l'éducation, durant les années d'école.

Notre grand frère "Le Soleil" a pris possession de l'imposant immeuble qu'il a fait construire au haut de la rue de la Couronne, en coin de la rue Saint-Vallier, en plein cœur de la division électorale considérée comme le château-fort du parti pour lequel il a toujours vaillamment bataillé, visière levée et flambeau au vent. Nous lui souhaitons bien cordialement de continuer sa marche ascensionnelle vers le soleil du succès et de la popularité.

Nous nous sommes assurés, dans le nouvel édifice, la location de bureaux plus spacieux, rendus nécessaires par un accroissement constant de notre tirage et de notre clientèle d'annonces. Nous y transporterons nos pénates le 1er février prochain.

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS AU PARLEMENT

L'Action Catholique nous apprend que les membres du Comité Exécutif de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, venus en délégation au Parlement, sont repartis enchantés de leur entrevue avec les ministres.

Le but principal de la délégation était de demander au gouvernement la création d'un crédit agricole qui aurait été sous la régence des Caisses Populaires, ce qui dans la pratique aurait présenté maintes difficultés et créé parfois bien des embarras.

L'honorable M. Caron exposa aux délégués que la loi fédérale pourvoyant à la création d'un crédit agricole paraissait d'application plus facile. Le capital serait constitué par l'émission d'actions de \$1 chacune. Le gouvernement fédéral souscrirait 5 pour cent des prêts, le gouvernement provincial 5 pour cent et l'emprunteur 5 pour cent également. Les prêts seraient garantis par première hypothèque sur les terres en culture jusqu'à concurrence de 50 pour cent de leur valeur.

L'honorable M. Caron expliqua les grandes lignes de ce projet de crédit agricole et les délégués décidèrent de retirer la résolution adoptée par leur Union et de se rallier à ce projet. Une nouvelle résolution sera passée dans ce sens par l'Union.

Au cours de la session actuellement en cours, le gouvernement provincial adoptera la loi fédérale et en fera un loyal essai.

M. Lalonde, le président, M. l'abbé Piette, l'aumônier, et M. O. Gatinéau, le secrétaire de l'Union Catholique des Cultivateurs, exprimèrent leur regret de certains articles non autorisés parus dans leur organe et de certains actes commis par des membres de leur Association. Ils manifestent leur intention de faire tout leur possible pour donner une meilleure orientation à leur Union.

Les délégués ont aussi discuté avec l'honorable M. Caron des concours de labours, des écoles d'agriculteurs, des rentes seigneuriales, etc. Ils ont demandé au ministre une législation spéciale relative à la vente des paratonnerres et l'honorable M. Caron leur a promis qu'une loi serait passée à ce sujet pour leur donner satisfaction.

Avec l'honorable M. Perrault les délégués ont discuté plusieurs autres problèmes, entre autres ceux du bornage des lots, des primes aux colons, de la construction des chemins, etc.

Cette entrevue a donc été satisfaisante à tous les points de vue et aura sans aucun doute d'excellents résultats.

Des inondations désastreuses dévorent l'Angleterre. Les dommages sont énormes. L'hospice St-Charles qui avait été hospitalisé dans des familles. Aucune ne manque à l'appel.

POUR LES GENS PRESSES

M. Hylas Lamontagne, de Chicoutimi, a été écrasé à mort par un bloc de terre gelée qui a roulé sur lui à la Chute à Caron.

Plusieurs églises de Québec ont été visitées par des voleurs qui ont dévalisé les trônes. S'ils se font pincer...

La Législature de Québec est en session depuis mardi; celle de Toronto depuis lundi. Le Parlement fédéral commencera à siéger le 26. Pour du parlement, on peut être sûr qu'il y aura du parlement.

de la Commission du Travail qui serait créée au cours de la présente session.

Nous croyons savoir que le diocèse d'Ottawa sera prochainement divisé en détachant la région de Hull pour en former un nouveau diocèse. On mentionne même les noms des nouveaux titulaires. Nous ne croyons pas devoir les publier avant la nomination officielle.

Une main criminelle a tenté d'incendier le Petit Séminaire de Québec. Le feu a heureusement été découvert à temps par le gardien de nuit. On avait répandu au pied d'un escalier du phosphore blanc qui a la propriété de s'enflammer au contact de l'air.

Le fils adoptif de M. André Proulx, de Ste-Blandine, âgé de 7 ans, a perdu la vie en tombant dans un puits en partie rempli d'eau glacée. Pendant deux heures il s'est tenu cramponné à une poutre, mais épousé et raidi par le froid il a lâché prise au moment où l'on se portait à son secours.

On prévoit un nouveau conflit entre la Pologne et la Lituanie, à la suite de la nouvelle disant que des sentinelles polonoises et lituanaises ont échangé des coups de feu à la frontière. La paix universelle est bien difficile à établir.

Aldéric Racicot, sa femme et trois enfants de moins de six ans, ainsi que Théodore Racicot, un parent, se sont noyés dans le lac Témiscamingue, lorsque l'automobile dans laquelle ils se trouvaient passa à travers la glace.



Sa Grandeur Mgr Ross, évêque de Gaspé à l'instigation duquel des écoles exclusivement rurales, les premières du genre au pays, seront inaugurées dans ce diocèse. On en attend beaucoup de bien pour l'éducation de la jeunesse des campagnes.

Les Etats-Unis proposent à la France un pacte d'amitié perpétuelle. Une excellente entrée en matière serait de faire à celle-ci remise d'une partie de son énorme dette de guerre. Mais... Business is business, don't you know!

M. Henri Lavoie, charretier, de Chicoutimi, au cours d'une querelle avec un nommé Omer Tessier, tomba, se frappant violemment la tête sur la glace du trottoir et s'infligeant des blessures auxquelles il succombe probablement.

Il y a du chahut au Nicaragua. Les soldats américains envoyés pour maintenir l'ordre sont attaqués et ont plusieurs hommes tués. En revanche, ils tuent dix fois plus de rebelles. Et pendant ce temps-là à Washington on continue de crier: Vive la paix!

Le Gouvernement de Québec soumettra au cours de la session une législation au sujet des dettes flottantes des municipalités, dans le but d'empêcher celles-ci de contracter des emprunts temporaires quitte à les faire ratifier une fois les travaux exécutés.

Une compagnie demande la permission de construire un chemin de fer de St-Félicien, Lac St-Jean, au Cap St-Charles, sur la côte du Labrador. Il y a dans cette partie du pays des ressources naturelles importantes qu'une voie de transport permet d'exploiter.

C'est M. Laferté qui préside maintenant les délibérations de la Législature de Québec. On dit que l'ancien Orateur, l'honorable M. Francoeur, sera fait président



L'HONORABLE J.-E. CARON
Qui a toujours préconisé l'éducation agricole à l'école rurale.

L'année 1927 comptera comme l'une des plus heureuses et des plus prospères que le Canada ait vécues. Notre peuple, en effet, a connu, durant cette année, une paix et une sécurité constantes, et tout promet que les beaux jours vont durer encore longtemps. Le baromètre de la prospérité du pays est au beau temps fixe, Bénissons-en la divine Providence.

Six personnes ont perdu la vie dans des incendies au cours des fêtes dans l'Outaouais. A Legal, une mère est morte en tentant de sauver ses trois plus jeunes enfants, tandis que le père parvenait à sauver cinq autres. A Smoky Lake, une femme de 45 ans et sa fillette de 8 ans ont été brûlées à mort. Des lampes à pétrole ont allumé ces incendies.

Dangereuses Veines Variqueuses Réduites ou Argent Remis

Un simple traitement à la maison donne d'étonnantes résultats

Frottez doucement de bas en haut vers le cœur, car le sang dans les veines vient de cette direction.

Si vous-même, ou quelqu'un de vos parents ou amis, souffrez de veines variqueuses, ou gonflées, le meilleur avis qu'aucune personne au monde puisse vous donner, c'est de vous procurer chez votre pharmacien une bouteille de deux onces de la véritable

Huile Emerald de Moone (non réduite) et d'en appliquer suivant direction, soir et matin, sur les veines enflées, gonflées. Bientôt vous constaterez qu'elles diminuent, mais vous devrez cependant continuer le traitement jusqu'à ce qu'elles soient revenues à leurs dimensions normales. Si pénétrante et puissante est l'huile Emerald qu'elle soulage même les hémorroïdes. Les pharmacies en vendent beaucoup.

12

12

12